

## MARC DAIGLE

**Professeur, Université du Québec à Trois-Rivières**  
**Chercheur au Centre de recherche et d'intervention sur le suicide et l'euthanasie et au Centre de recherche de l'Institut Philippe Pinel de Montréal**

Je veux d'abord m'adresser à cet homme qui est débordé par sa souffrance et qui a publié un « témoignage » le 16 mai suite au suicide de sa fille. Je veux dire à monsieur Prince : vous avez bien raison de vouloir partager votre deuil. Nous ne pouvons que comprendre votre ahurissement devant un phénomène aussi brutal. Comment comprendre le départ précipité de cette belle fille qu'on voit sur la photo accompagnant votre texte? Vous soulevez beaucoup de questions auxquelles il est difficile de répondre alors que votre souffrance est autant à vif. Vous le savez peut-être, mais il y a d'autres parents qui se posent de telles questions et qui se rencontrent régulièrement pour en parler. En effet, il existe des groupes de parents endeuillés, notamment dans votre région, au *Centre de prévention suicide Les Deux Rives*. À mon sens, c'est vers ces ressources et vers votre entourage que vous devriez d'abord vous tourner.

Ceci étant dit, je ne suis pas certain que ce « témoignage » à vif aurait dû être publié aussi tôt par *Le Nouvelliste*, d'autant plus que monsieur Prince a choisi d'écrire son texte comme s'il était lui-même la personne décédée. Il interpelle ainsi, sans le vouloir, certains lecteurs qui peuvent avoir actuellement des pensées suicidaires. Je l'ai déjà dit : je respecte le besoin qu'a monsieur Prince de partager sa douleur. Mais est-ce que les responsables des journaux ont pensé à diriger d'abord monsieur Prince vers une ressource d'aide appropriée pour les personnes endeuillées? Est-ce qu'on a pensé aussi à indiquer un numéro de téléphone où pourraient appeler les personnes suicidaires perturbées par ce texte? Nous savons que les représentants des médias collaborent habituellement assez bien à éviter les pièges de la médiatisation à outrance, mais il me semble ici qu'on a fait erreur en publiant ce texte aussi tôt.

Par ailleurs, je ne veux surtout pas minimiser l'importance à accorder aux témoignages des personnes endeuillées par suicide. Ce que je dis, c'est que les médias doivent laisser le deuil suivre son rythme avant d'exposer une personne souffrante sur la place publique. À titre exemplaire, je pense ici aux témoignages déjà faits, au Québec, par le Juge Michael Sheehan. Suite au décès par suicide de son fils, cet homme admirable a fait un cheminement personnel impressionnant avant de revenir nous parler sur la place publique (en plus d'être devenu lui-même un intervenant!). Je pense aussi aux parents endeuillés de Trois-Rivières qui, après s'être mobilisés au *Centre de prévention suicide Les Deux Rives*, ont milité pour la création de l'*Accalmie*, une ressource d'accompagnement et d'hébergement pour les personnes suicidaires.

Rappelons finalement qu'il existe au Québec tout un réseau pour venir en aide aux personnes suicidaires. En d'autres temps, nous pourrions faire le débat sur le manque de financement de ce réseau ou sur les difficultés de coordination. Le plus important, pour l'instant, est de retenir que l'un des points d'entrée de ce réseau est la ligne 1-866-APPELLE. Le plus souvent, c'est un intervenant spécialisé d'un *Centre de prévention du suicide* qui prendra alors en charge la personne suicidaire. Pour obtenir de l'aide, on peut aussi s'adresser à un professionnel de la santé mentale dans un CSSS, un hôpital ou ailleurs.

En terminant, je veux dire à monsieur Prince que je suis bien conscient que mon discours de professeur et de chercheur ne lui apportera pas beaucoup d'apaisement dans l'immédiat. Mais je veux quand même ajouter ceci, d'homme à homme, de père à père : bon courage et bonne route. Comme me le disait un chef autochtone alors que vivais moi-même des moments difficiles : « l'autre bord de la tempête se trouve le calme que je te souhaite de retrouver mon ami ».